

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un et le 12 avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 6 avril 2021.

Nombre de membres en exercice : 10

**Présents : Mme CORNUAU Catherine - MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain – FOREST Daniel - POURREYRON Cyril – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - MM. SAVOYE Marc - TRICHARD Pascal.**

**Arrivée à 20h45 de Morgan GULGILMINOTTI**

Présence de Yves CABOT, correspondant du Progrès

**Approbation du précédent compte rendu : à l'unanimité**

**Nomination du secrétaire de séance : Sylvain DORY**

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

#### ➤ **Compte Administratif 2020**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Compte Administratif 2020, qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Prévu</b>	18 422.68 €	18 422.68 €	5 700.00 €	12 721.50 €
Réalisé	9 431.18 €	11 776 .37 €	5 606.25 €	9 127.75 €
Résultat 2020	/	2 345.19 €	/	3521.50 €
Résultat 2019	/	<b>6 722.68 €</b>	/	<b>3 521.50 €</b>
<b>Résultat de clôture 2020</b>	/	<b>9 067.87 €</b>	/	<b>7 043.00 €</b>

Monsieur le Maire se retirant de l'assemblée au moment du vote, conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Conseil Municipal, sous la présidence de son doyen, approuve le compte administratif 2020.

#### ➤ **Approbation du compte de gestion 2020**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2020 ;

Le conseil municipal,

➤ **DECLARE** que le compte de gestion du budget assainissement dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, **le compte de gestion assainissement 2020** tel qu'il est présenté par Monsieur le Receveur

➤ **Affectation du résultat de fonctionnement 2020**

Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 2 345.19 €
Résultat antérieur	6 722.68 €
<b>Résultat à affecter :</b>	<b>9 067.87 €</b>
Solde d'exécution cumulé d'investissement	7 043.00 €
Besoin de financement	0.00 €
<b>Report en exploitation R002</b>	<b>9 067.87 €</b>

➤ **Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire soumet à l'examen des Conseillers le projet de Budget Primitif 2021 qui laisse apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : Dépenses = Recettes soit 54 767.87 €  
Investissement : Dépenses = Recettes soit 16 243.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget 2021.

**Vote des taux d'imposition 2021**

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 et propose aux conseillers de ne pas modifier les taux.

Pour compenser la perte de Taxe d'habitation, les communes perçoivent à partir de 2021 la part de Taxe foncière perçue jusqu'en 2020 par le département et récupèrent donc le taux voté par celui-ci soit 11.03% ce qui explique le taux de 28.61% (= taux antérieur 17.58% + 11.03%)

Les conseillers, après en avoir délibéré, émettent un avis favorable et votent ainsi les taux des deux taxes directes locales, à savoir :

- taxe foncière bâti	<b>28.61 %</b>	soit un produit de	<b>63 028 €</b>
- taxe foncière non bâti	<b>20.24 %</b>	soit un produit de	<b>18 884 €</b>

**BUDGET COMMUNE**

➤ **Compte Administratif 2020**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Compte Administratif 2020, qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Prévu</b>	226 332.00 €	402 353.81 €	120 618.93 €	163 190.24 €
Réalisé	163 775.19 €	292 139.65 €	36 708.14 €	137 277.48 €
Résultat 2020	/	128 364.46 €	/	100 569.34 €
Résultat 2019	/	<b>144 287.81 €</b>	<b>- 28 118.93 €</b>	/
<b>Résultat de clôture 2020</b>	/	<b>272 652.27 €</b>		<b>72 450.41 €</b>

Monsieur le Maire se retirant de l'assemblée au moment du vote, conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Conseil Municipal, sous la présidence de son doyen, approuve le compte administratif 2020.

➤ **Approbation du compte de gestion 2020**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget communal de l'exercice 2020  
Le conseil municipal,

- DECLARE que le compte de gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2020 communal tel qu'il est présenté par Monsieur le Receveur.

➤ **Affectation du résultat de fonctionnement 2020**

Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 128 364.46 €
Résultat antérieur	144 287.81 €
<b>Résultat à affecter :</b>	<b>272 652.27 €</b>
<u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	72 450.41 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	0.00 €
<b>Report en fonctionnement</b>	<b>272 652.27 €</b>

➤ **Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire soumet à l'examen des Conseillers le projet de Budget Primitif 2021 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>315 982.00 €</b>	<b>530 885.27 €</b>

  

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>209 726.13 €</b>	<b>209 726.13 €</b>

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget 2021.

**Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux**

- SIEHB : Morgan Gulgilminotti

Présentation du budget annuel.

Des renouvellements de conduite sont prévus : Labourons-Chizot et Planche Pierre- le Thil  
Suivi des châteaux d'eau en cours.

- Communication : Chrystel Prêle et Catherine Cornuau

Le bulletin communal est finalisé, le lien sur le site envoyé à tous.

L'appel à manifestation d'intention pour le site de la pépinière est sur le site.

- CCSB : culture et patrimoine en visio

Préparation de festiv'été, médiathèque à Quincié-en-Beaujolais

- Fleurissement : Daniel Forest présente le devis pour les bacs : 375 €

Marie Thérèse Perraud et Monique Guinchard ont rejoint Marie-Jo Bonnetain et Simone Canard dans la commission.

La séance levée à 23h15

Prochaine séance le lundi 3 mai 2021